

Amundi IBEX 35 UCITS ETF Acc

ACTIONS ■

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2026

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **470,89 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**
Actif géré : **822,50 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010655746**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence : **100% IBEX 35**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



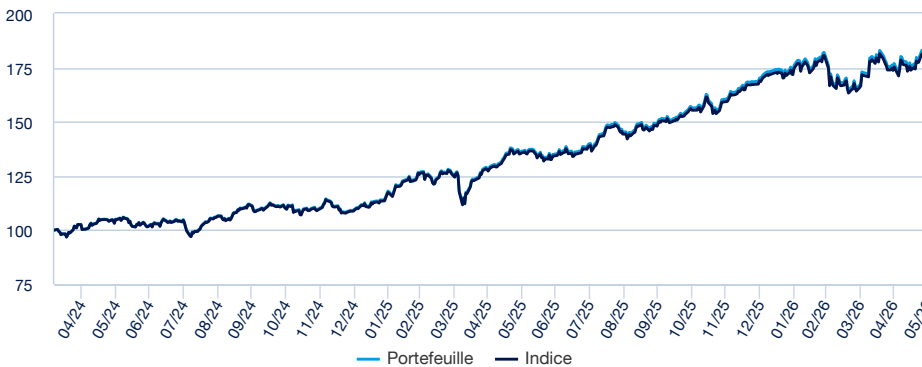
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	15,61%	-	15,77%
Volatilité de l'indice	15,60%	-	15,77%
Tracking Error ex-post	0,18%	-	0,20%
Ratio de sharpe	2,06	-	1,89

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/04/2026	3 mois 27/02/2026	1 an 30/05/2025	3 ans	5 ans	Depuis le 05/04/2024
Portefeuille	7,69%	3,33%	1,17%	34,06%	-	-	82,85%
Indice	7,53%	3,34%	1,04%	33,62%	-	-	81,18%
Ecart	0,16%	-0,01%	0,13%	0,44%	-	-	1,67%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021
Portefeuille	54,77%	-	-	-	-
Indice	54,16%	-	-	-	-
Ecart	0,60%	-	-	-	-

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Salah Benaissa**

Gérant de portefeuille

**Pierre Navarre**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

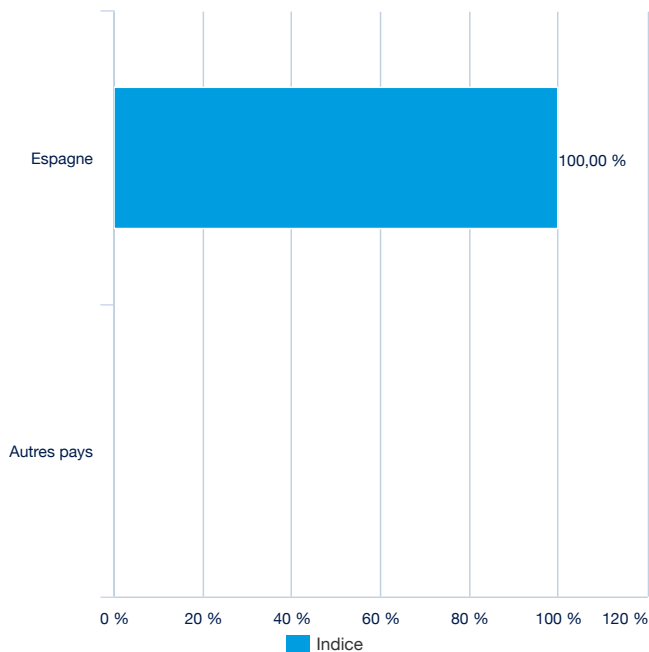
Description de l'indice

L'IBEX 35 Net Return Index est un indice constitué des 35 valeurs les plus liquides échangées sur le marché espagnol. Il est pondéré en fonction de la capitalisation boursière et ajusté selon la liquidité de chaque entreprise incluse dans l'indice.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**Exposition : **Espagne**Nombre de valeurs : **35**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

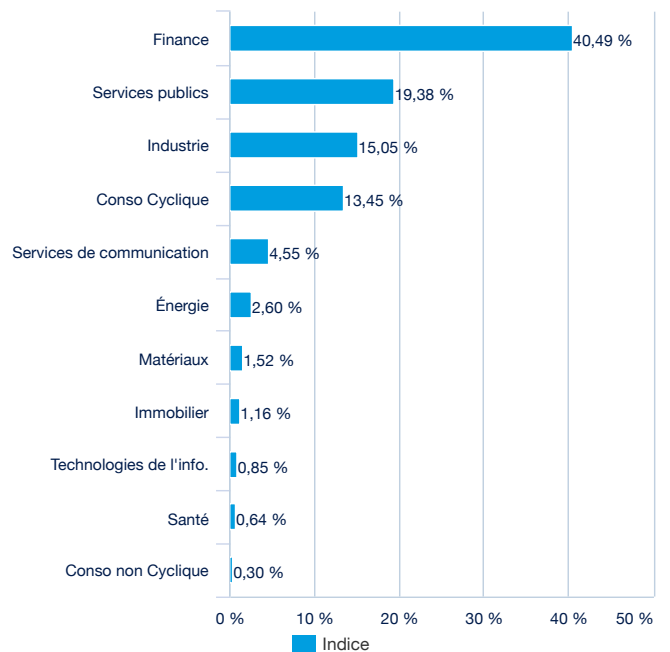


Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
BANCO SANTANDER SA MADRID	16,94%
IBERDROLA SA	14,27%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	12,24%
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	10,86%
CAIXABANK SA	6,94%
FERROVIAL SE MADRID	4,60%
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	3,68%
AENA SME SA	3,16%
REPSOL SA	2,60%
AMADEUS IT GROUP SA	2,59%
Total	77,89%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



ACTIONS ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création de la classe	04/04/2024
Date de la première VL	05/04/2024
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions pays zone Euro
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010655746
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Octobre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Bolsa de Madrid	EUR	AMIBX SM	INCS1	AMIBX.MC	INCS1=BNPP
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	AMES GY	INCS1	AMES.DE	INCS1=BNPP
Euronext Paris	EUR	CS1 FP	INCS1	CS1.PA	INCS1=BNPP
LSE	GBP	CS1 LN	-	CS1.L	-
Bolsa Mexicana de Valores	MXN	CS1N MM	-	-	-

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

ACTIONS ■

Fournisseurs d'indices

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.